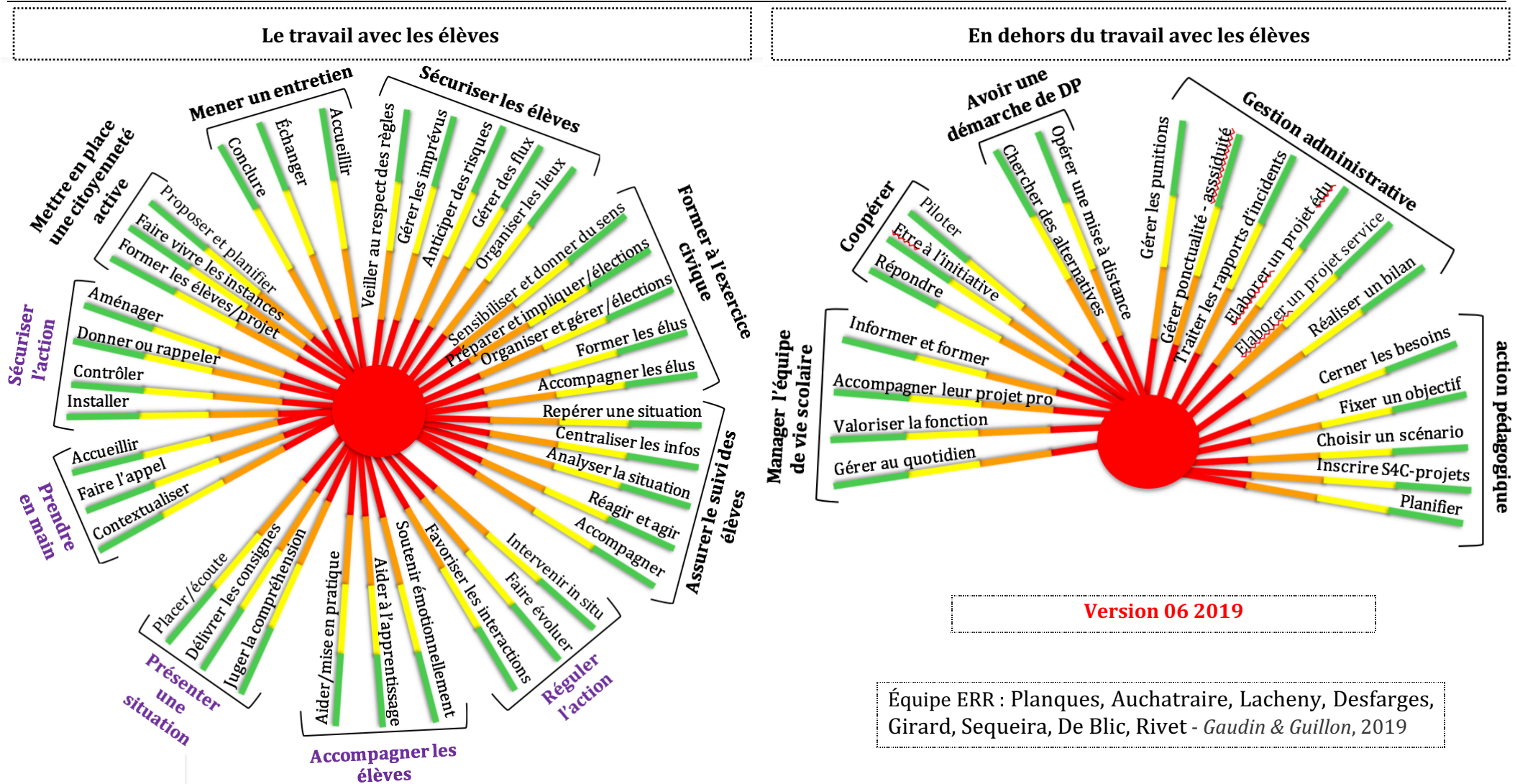


# GESTES PROFESSIONNELS



Version 06 2019

Équipe ERR : Planques, Auchatraire, Lacheny, Desfarges, Girard, Sequeira, De Blic, Rivet - Gaudin & Guillon, 2019

En référence aux travaux de C. Gaudin, F. Perrot, S. Chalties, G. Escalié, J. Raymond. *Revue EPS* n°363, 2014 - 2014 - S. Chalties, J. Raymond. *Revue EPS* n°330, 2008.

- COMPÉTENT** : Fait preuve d'une maîtrise stabilisée dans différents contextes
- OPÉRATIONNEL** : Fait preuve d'une maîtrise ponctuelle dans un contexte donné
- INTUITIF** : Fait preuve d'une intention non maîtrisée
- INADAPTÉ** : Témoigne d'une non-conformité ou d'une absence

RÈGLES DE METIER		ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS					
LE TRAVAIL AVEC LES ÉLÈVES	CONDUIRE UNE ACTION PÉDAGOGIQUE [ 1 ]	SECURISER L'ACTION	Aménager l'action en fonction des élèves (ex : zones de travail, matériels, formes de groupement)	Donner ou rappeler les consignes de sécurité (ex : à l'oral, fiche atelier, démonstration)	Contrôler l'activité des élèves in situ (ex : être attentif aux prises d'initiatives des élèves)	Installer un climat de classe favorable à la sécurité affective des élèves (ex : bannir les moqueries)	
		PRENDRE EN MAIN LES ÉLÈVES	Accueillir les élèves (ex : « bonjour », faire la transition avec le cours précédent)	Faire l'appel administratif et « humain » (ex : se soucier de l'état de tel ou tel élève)	Contextualiser l'action (ex : par rapport aux projets, l'actualité)		
		PRESENTER UNE SITUATION	Placer les élèves dans une situation d'écoute (ex : obtenir le silence en responsabilisant les élèves, varier les supports)	Délivrer les consignes aux élèves (ex : savoir ordonner la délivrance en fonction des capacités des élèves)	Juger de la compréhension des consignes par les élèves (ex : s'engager dans un questionnement adapté, faire reformuler, faire démontrer)		
		ACCOMPAGNER LES ELEVES	Aider à la mise en pratique des élèves dans la situation présentée (ex : accompagner les élèves dans leurs actions en les orientant, en répétant les consignes)	Aider à l'apprentissage des élèves (ex : Répéter au moment opportun les contenus préalablement délivrés, faire avec l'élève)	Soutenir émotionnellement les élèves (ex : écouter, échanger, rassurer, encourager, valoriser)		
		REGULER L'ACTION	Intervenir in situ auprès d'un élève, d'un groupe ou de la classe (ex : feedbacks, délivrer de nouveaux contenus plus adaptés tant aux élèves en réussite qu'en difficulté)	Faire évoluer ou changer la situation (ex : l'aménagement, les outils)	Favoriser les interactions entre élèves (ex : responsabiliser, projet collectif)		
	METTRE EN PLACE UNE CITOYENNETÉ ACTIVE	Proposer et planifier des actions ou ateliers socio-éducatifs (ex : en lien avec les parcours éducatifs) [2]		Faire vivre les instances élèves (ex : CVC, CVL) [3]		Former des élèves à une démarche de projet [4]	
	MENER [5] UN ENTRETIEN [6] avec un élève(s) et/ou adulte(s)	Accueillir le (ou les) interlocuteur(s) : observer l'attitude de l'interlocuteur, se positionner [7], contextualiser et clarifier l'objectif de l'entretien pour soi et l'interlocuteur		Échanger [8] : questionner, écouter, prêter attention à « ne pas perdre le fil », s'ajuster		Conclure : décider [9] et s'assurer de la compréhension	
	CO-MENER UN ENTRETIEN [10]	Préparer l'entretien [11] : s'accorder sur l'objectif, le regard porté sur l'élève, sur la stratégie et l'identité métier	Être toujours « co-actif » (ex : être attentif à l'attitude de l'élève pendant que son collègue parle)	Manifester son adhésion au co-intervenant [12] (ex : un hochement de tête, une approbation verbale)	Investir le champ de l'autre et laisser l'autre l'investir son champ [13] (principe de réciprocité)	Réguler, recentrer, rééquilibrer l'entretien (ex : le dosage entre cadrer et valoriser l'élève)	Rétroagir sur la co-intervention [14]
	SECURISER LA VIE DES ELEVES DANS L'ETABLISSEMENT (Sécurité : physique, psychologique, sociale)	Veiller au respect des règles de vie (ex : règlement intérieur, chartes) : expliciter, contrôler et faire appliquer les règles	Gérer les imprévus (ex : les conflits, les élèves exclus, les élèves malades)	Anticiper des risques (ex : identifier des espaces « stratégiques » à surveiller ; une situation, un comportement ou un objet potentiellement dangereux ; circuler)	Gérer des flux (ex : établir l'ordre de passage à la cantine, contrôle des entrées-sorties, établir des modalités de circulation)	Organiser les lieux de vie (ex : réfectoire, cours de récréation, foyer, internat) et d'accueil (ex : salle d'étude, bureau de vie scolaire) : l'espace et l'accueil en fonction d'intentions éducatives et pédagogiques	
	FORMER A L'EXERCICE CIVIQUE [15]	Sensibiliser et donner du sens à l'exercice civique : électeur, volontaire/élu	Préparer les élections avec les élèves, les impliquer (profession de foi, affiche, etc.)	Organiser et gérer les élections (possibilité de déléguer la mise en œuvre en fonction du niveau de classe et du contexte, ex : PP)	Former les élus : expliquer les missions, informer les interlocuteurs, fournir des outils et former [16] en fonction du niveau de classe et du contexte.	Accompagner les élus dans leur mandat (délégués de classe, représentants des élèves au conseil d'administration, conseils de vie lycéenne et collégienne)	
ASSURER LE SUIVI DES ELEVES	Repérer une situation : être vigilant [17] (observation active, échanger : élèves, EVS, collègues, etc.), récolter des informations via le logiciel de gestion (ex : assiduité, punitions, passages à l'infirmerie, etc.) ou les accueillir	Centraliser les informations / historique	Analyser la situation seul et/ou avec des partenaires (dialogue, mutualiser, croiser les regards) : cellule de veille, assistance sociale, famille, etc.	Réagir [18] et agir seul et/ou en relation avec des partenaires (ex : informer la famille, mener un entretien avec l'élève, renseigner les formulaires de signalement)	Accompagner (ex : élaborer un dispositif : PPRE, parcours adapté, PAI, PAP ; fiche de suivi, faire un bilan)		

Précisions/enjeux :

[1] L'action pédagogique vise un ou plusieurs objectifs : apprentissage, sensibilisation, information.

[2] Permettre aux élèves de s'approprier les règles de vie collective et de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle.

[3] Permettre aux élèves de se préparer à exercer leur citoyenneté.

[4] Permettre aux élèves de se comporter de manière plus autonome et de prendre des initiatives.

[5] Réflexion préalable sur la manière d'aborder un entretien (ex : posture, démarche).

[6] Différentes fonctions : suivi, conseil, recadrage, médiation, écoute, etc. Un même entretien peut aborder une ou plusieurs de ces dimensions.

[7] Adopter une posture en phase avec l'objet de l'entretien et l'attitude de l'interlocuteur, se placer et placer un interlocuteur.

[8] Réflexion nécessaire sur les techniques, démarches ou stratégies d'échanges (ex : la place des silences, le ton, faire verbaliser, distance à l'interlocuteur).

[9] La décision peut être imposée ou partagée mais toujours transparente (ex : fixer un nouvel entretien, orienter vers un autre partenaire, punir, conseiller).

[10] La co-intervention mobilise diverses modalités de communication (verbales, non verbales, spatiales) et souvent une forme de théâtralisation. Celle-ci est davantage fluide lorsque les intervenants partagent des valeurs communes, une confiance réciproque et un vécu. Si l'affinité est un atout, elle n'est pas suffisante. Au-delà de l'appétence pour la co-intervention, cette compétence requiert un véritable apprentissage.

- [11] Une discussion préalable, plus ou moins organisée et informelle, pour rechercher une cohérence des adultes (sans nier la complémentarité des approches) et éviter les désaccords lors de l'entretien.
- [12] Un intervenant de l'établissement (ex : enseignant, directeur) ou un partenaire extérieur (ex : éducateur, parent, psychologue).
- [13] La responsabilité doit être partagée pour éviter le clivage - CPE = champ éducatif et enseignant = champ pédagogique - et croiser les regards.
- [14] Débriefing la co-intervention (ex : réassurance mutuelle, répartition des rôles, relever des éléments implicites, partager des ressentis, réinterroger des éléments de planification).
- [15] Cette formation poursuit et concrétise des apprentissages initiés dans d'autres dispositifs (ex : EMC).
- [16] Former à la communication (ex : écoute, prise de parole, récolter et retranscrire les informations), à la prise d'initiative, à la connaissance de l'établissement et au travail en équipe.
- [17] Questionner la dimension subjective/instinctive de cette vigilance et in fine une cécité potentielle à certains éléments.
- [18] Réfléchir sur la « distance » (ex : recul, impulsivité), la gestion des émotions (ex : théâtraliser).

**Version 06 2019**

RÈGLES DE METIER		ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS						
EN DEHORS DU TRAVAIL AVEC LES ÉLÈVES	GESTION ADMINISTRATIVE	Gérer les punitions : recevoir, saisir, informer la famille, vérifier la réalisation et classer	Gérer la ponctualité et l'assiduité : constater, saisir, informer la famille, vérifier la légitimité du motif et classer	Traiter les rapports d'incidents : recevoir, lire, analyser et répondre	Élaborer un projet éducatif de vie scolaire	Élaborer un projet de service : définir des profils, effectuer le recrutement (cellule de recrutement, seul ou avec un CE), concevoir l'emploi du temps et rédiger des fiches de postes	Réaliser un bilan vie scolaire (compte rendu d'activités et analyse statistique)	
	MANAGER L'EQUIPE VIE SCOLAIRE (EVS)	Informier et former les membres EVS sur le métier		Accompagner leur projet professionnel (ex : via un entretien)	Valoriser la fonction [1] des membres EVS (ex : en leur donnant des responsabilités telles que référent de classe, l'animation d'atelier péri-éducatif)		Gérer au quotidien les membres EVS : contrôle des postes couverts et gestion des absences, vigilance, soutien et, si besoin, recadrer sur leur positionnement professionnel [2] de manière individuelle ou collective, gestion de la communication entre membres et avec eux (ex : cahier de liaison)	
	CONSTRUIRE UNE ACTION PÉDAGOGIQUE	Partir des besoins des élèves	Fixer un objectif	Choisir un scénario pédagogique et des outils		S'inscrire dans le S4C et les projets de l'établissement		Planifier l'action (temps et espace)
	COOPÉRER	Répondre à une demande			Être à l'initiative d'une proposition		Piloter une action	
	AVOIR UNE DEMARCHE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	Opérer une mise à distance vis-à-vis de ses pratiques professionnelles (ex : questionner ses choix didactiques, remettre en cause ses méthodes pédagogiques)				Chercher des alternatives ou des innovations professionnelles (ex : tirer profit de l'expertise de ses collègues, se documenter, suivre des formations)		

Précisions/enjeux :

[1] Pour les membres EVS et que les autres acteurs de la communauté éducative portent un autre regard sur leurs missions (c'est-à-dire ne se cantonnent pas à la surveillance).

[2] Enjeux : dimensions institutionnelle, éthique, déontologique et, responsabilité par rapport aux membres de la communauté éducative.

**Version 06 2019**